

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-440213

70312

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 04466

Dentaire

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RASSY ABDELAZIZ

Date de naissance : 01.02.1963

Adresse : LOT. HAMZA N° 113 SIDI MAAROUF CASA

Tél. 0668 143380

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Said Benslani
spécialiste en Médecine Physicien
et Rééducation. Ostéopathie
Rrd NAIM, Imm 4, Sidi MAAROUF
CASABLANCA TEL 0522321351

Date de consultation : 26/04/2021

Nom et prénom du malade : RASSY SALAHIDINE

Age : 58 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cervicalgie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 26/04/2021

Signature de l'adhérent(e) : RASSY

Le : 26/04/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.04.2021	C2 + K15 Infiltration		300 + 3.00 600dh	INP : 10811122223333 Dr Said Benjelloun Spécialiste en Médecine et Ostéopathie et Rééducational. 4, Sidi MAAROUF Tunisie. Tél : 0523312515

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien, ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DOCTEUR MESSAOUA 26/04/2021	26/04/2021	116.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

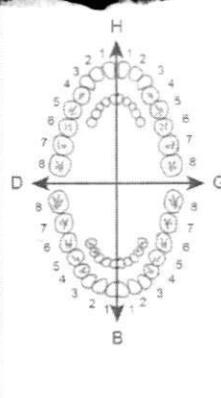
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

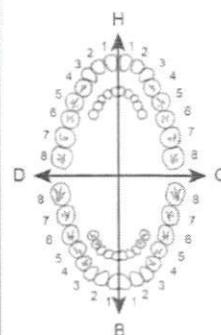
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	35533411	11433553
B		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Said BENSLAMA

Spécialiste en Médecine Physique et Rééducation

Diplômé de l'université Paris V
Ancien Médecin Colonel

- Ostéopathie
- Médecine de Sport
- Echographie musculosquelettique
- Mésothérapie
- Podologie
- PRP

الدكتور سعيد بنسلامة

اختصاصي في الطب الفيزيائي و الترويض
خريج كلية الطب بباريس
طبيب عسكري سابق

- تقويم العمود الفقري
- انصاف الرياضي
- الفحص بالصدى
- ميزو طيرابيا

Casablanca 26.06.2021

Patient : RASSY SALAHDINE

77.00

- NEFSAL 15mg



1CP par jour le matin après le repas a 25 jour

37.00

- DUOXOL 500mg / 2mg



2CP 2 fois par jour (8h - 20h) a 8 jours

116.00

صيدلية ابن تيمية
PHARMACIE IBN TAÎMIA
FOULOUS 4ème étage
Docteur en Pharmacie
N° 119 Lot Al Adarissa Sidi Maârouf
Casablanca
Tel 0522 33 52 25

Dr Said Benslama
Spécialiste en Médecine Physique
et Rééducation, Ostéopathie
Bsd NAIM, Imm 4, Sidi MAAROUF
Casablanca Tel 052232135

شارع أبو بكر القادي، إقامة النعيم، عمارة 4 الطابق الأول - سيدى معروف - البيضاء - الهاتف: 05.22.32.13.50

Bd. Abou Bakr El Kadiri, Imm N°4, 1er étage Lot Naim - Sidi Maârouf - Casablanca - Tél.: 05.22.32.13.50

Portable : 06.65.44.69.72 - Email : salama02fr@yahoo.fr